

# Les fondamentaux de la fonction d'encadrant technique d'insertion

Tarif adhérent : 615 € par inscrit  
Tarif non adhérent : 875 € par inscrit

## Contexte – objectifs

Permettre aux encadrants techniques de comprendre les spécificités d'un métier dont les pratiques et les méthodes d'encadrement sont centrées sur un public salarié mais en parcours d'insertion :

- tenir la fonction d'encadrement avec un public en insertion et gérer une relation d'encadrement en vue de motiver les salariés au travail,
- assurer son autorité d'encadrant en contribuant à définir et faire appliquer les règles,
- observer et interpréter les comportements des salariés dans leur processus de socialisation,
- participer à la formation des salariés, leur donner des objectifs et les évaluer.

## Contenu

### **Comprendre l'environnement de l'Insertion par l'Activité Economique (IAE)**

Historique, typologie, textes de référence de l'IAE

### **Exercer son autorité**

Relation d'encadrement : nature et limites de la fonction d'encadrant technique

### **Mieux comprendre les processus d'exclusion et leurs conséquences sur les comportements**

Comportements et relations des personnes accueillies

### **Favoriser la motivation au sein d'une équipe**

Relations entre le comportement individuel et le comportement de groupe : formation d'une entité « groupe »

### **Mettre en place une organisation formative du travail**

Les objectifs du parcours d'insertion : quelles compétences pour quels objectifs ? Les axes de progression dans les situations de travail et l'évaluation des acquis

## Moyens et méthodes

Formation basée sur l'échange de pratiques à partir de situations concrètes, d'apports théoriques et méthodologiques.

**Publics visés et prérequis :** Encadrants techniques des Structures d'Insertion par l'Activité Economique

*Prérequis : aucun*

**Formatrice :** Claire AMURAT, formatrice spécialiste du secteur associatif et de l'Insertion par l'Activité Economique

**Durée : quatre jours :** deux fois deux jours consécutifs, avec un intervalle de trois semaines pour permettre la mise en pratique des premiers apports

=> Sur la base de 7 heures de formation par jour

**Lieu : Valence (à préciser)**

**Evaluation des acquis :** Questionnaire d'évaluation / Attestation de réalisation de la formation